

ÉCOLE SAINT-MARC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Procès-verbal de la rencontre régulière du 2 juin 2020

Étaient présents :

Véronique Bussières	Présidente (en retard)
Pierre-Laurent Boudrias	Parent- VP
Julie Larose	Parent -Secrétaire- Substitut au CP
Simon Meagher	Parent
Yolaine Tremblay	Parent
Mickaël Micmacher	Parent - Délégué au CP
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent-substitut
Mathieu Demers	Parent-substitut
Fanny Renaud-Ouellette	Enseignante
Geneviève Chaumont-Beaudet	Enseignante
Valérie Tarassoff	Enseignante
Hélène Gauvin	Enseignante-substitut
Mélanie Bernier	Secrétaire
Mylène Lafortune	Psychoéducatrice
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde

Étaient absents :

Jean-Paul Gagné	Enseignant-Substitut
André Langevin	Enseignant-substitut

Invité :

Sylvain Cléroux	Directeur
-----------------	-----------

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h10, nous avons le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20-06-02-01

Véronique Bussières propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Simon Meagher
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Période ouverte au public

Pas de public

4. Bons coups à souligner

- Bravo à l'équipe-école, à la direction et à la bonne collaboration des parents pour l'adaptation à la situation.
- Bravo pour la transparence lors des communications de l'école aux parents.
- Bravo pour l'organisation de la récupération des effets scolaires dans des sacs de papier et non des sacs à vidange. C'était un peu plus personnalisé. Il ne reste que 2 sacs sur 550.

5. Adoption du procès-verbal du 4 février 2020

Résolution 20-06-02-02

Véronique Bussières propose l'adoption du procès-verbal du 4 février 2020, appuyée par Pierre-Laurent Boudrias.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Points de discussions et de décisions

6.1 Budgets

6.1.1 Présentation du budget école et du fond 4/9

- Beaucoup d'inconnu surtout pour le SDG à cause de la situation
- Matériel pour réouverture fourni par la CSDM
- La ligne service aux élèves est déficitaire, car on a payé une personne pour accompagnement d'un élève. Ce montant sera remboursé par la CSDM à la fin de l'année.
- Perte de 500\$ qui correspond au dépôt non remboursable pour une sortie d'élève à Ottawa. La majorité des sorties où nous avons fait des dépôts, ceux-ci ont été transformés en crédit pour l'an prochain.
- SDG : la contribution des parents qui restait à recevoir équivaut à 217 000\$. Le SDG ne la recevra pas, car le service n'est pas rendu, mais on continue à payer les éducatrices. Un déficit entre 200 000\$ et 220 000\$ est à prévoir. On espère que le ministère remboursera cette somme. Toutes les écoles sont dans la même situation, il devrait donc y avoir une réponse du gouvernement plus tard. Si rien n'arrive, nous commencerons l'année avec un déficit et ça sera reporté d'année en année. On espère avoir des nouvelles d'ici la prochaine rentrée.

Résolution 20-06-02-03

Julie Larose propose l'adoption de la présentation détaillée du budget école et fonds 4/9 2019-2020, appuyée par Yolaine Tremblay

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.2 Approbation du budget 2020-2021

Les membres prennent connaissance de la préparation budgétaire pour l'année scolaire 2020-2021 et M. Cléroux apporte quelques précisions. Une inquiétude demeure concernant l'allocation pour les collations au service de garde. Pour le moment, l'allocation est inscrite, mais on ne peut pas nous confirmer qu'elle sera bel et bien versée étant donné que les règles budgétaires ne sont pas encore connues et que nous pourrions être exclus en raison de notre indice de défavorisation. Le conseil demande à la direction de faire les vérifications à ce sujet et insiste pour que l'allocation soit maintenue, surtout en ces moments d'incertitude où plusieurs familles subissent une baisse importante de leurs revenus.

Résolution 20-06-02-04

Simon Meagher propose l'adoption le budget 2020-2021 de l'établissement et de demande à la CSDM que, peu importe les règles budgétaires à venir, l'allocation pour les collations au service de garde soit maintenue. appuyée par Yolaine Tremblay

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.3 Budget CÉ

La direction présente l'état des différents budgets du CÉ. Les projets-école financés par le CÉ qui n'ont pu être réalisés seront reconduits l'an prochain.

La table de concertation 0-5 ans de Rosemont a offert aux écoles de contribuer à deux conférences en ligne données par Dr. Nadia Gagné sur le passage de la garderie à la maternelle et une du primaire au secondaire. Dans le contexte actuel, on trouve pertinent d'offrir ses conférences aux parents. S'il reste de l'argent dans le budget du CÉ pour la formation, nous le prendrons pour payer ces conférences. Sinon, ça sera l'école qui déboursa.

Il y a aussi le congrès de l'institut des troubles d'apprentissage le 25 et 26 juin. Si 2 parents veulent y participer, nous paierons l'inscription avec l'argent pour la formation du CÉ.

Résolution 20-06-02-05

Julie Larose propose de prendre l'argent du CÉ dédié à la formation pour payer l'inscription de Yolaine et Mathieu au Congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage appuyée par Véronique Bussières.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution 20-06-02-06

Véronique Bussières propose de prendre l'argent restant pour les frais de fonctionnement du CÉ pour l'achat de collations et breuvages pour le CÉ de septembre et les autres suivants par Fanny Renaud-Ouellette.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.4 Transfert du Fonds 4 au Fonds 9

Afin de couvrir les dépenses effectuées en 2019-2020 au fonds 9 (activités), le directeur demande l'autorisation de prendre les sommes nécessaires au fonds 4. Il précise que toutes ces dépenses ont été discutées en cours d'année au conseil d'établissement, mais qu'on attend en fin d'année pour faire un seul transfert de fonds.

Résolution 20-06-02-07

Véronique Bussières propose d'autoriser un transfert du fonds 4 au fonds 9 pour les dépenses liées aux activités de l'année scolaire 2019-2020 appuyée par Pierre-Laurent Boudrias.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Approuver les listes de fournitures scolaires et frais chargés aux parents

Il n'y aura plus d'agenda l'an prochain puisque déjà 50% des professeurs ne l'utilisaient plus. Dans le contexte de la pandémie et ne sachant pas ce qui se passera l'an prochain, l'équipe-école travaillera à utiliser qu'une seule plateforme pour avoir une communication uniformisée peu importe le cycle.

Résolution 20-06-02-08

Simon Meagher propose l'adoption des listes de fournitures scolaires et frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2020-2021, appuyée par Mickaël Micmacher.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Prochaine AGA-22 septembre

Véronique, Mickaël et Julie sont en élection.

Nous ferons un CÉ la semaine du 8 septembre pour décider de la formule de l'AG et ainsi avoir le temps de bien la préparer.

7. Service de Garde**7.1. Règlementation 2020-2021**

Pour le moment, aucune modification n'est envisagée pour la règlementation du service de garde. Au besoin, ce point sera rediscuté à la rentrée.

7.2 Sorties journées pédagogiques 2020-2021

La technicienne indique que la fermeture des écoles lui a permis de prendre de l'avance et de réserver toutes les sorties pour l'an prochain.

7.3 Journées pédagogiques 24-25-26 août**Résolution 20-06-02-09**

Véronique Bussièrès propose de ne pas ouvrir le SDG le 24 août 2020 pour permettre aux différentes équipes de planifier et organiser leur travail et que le 25-26 août 2020 soit des journées pédagogiques offertes aux parents, à moins que le CSSDM en décide autrement. Appuyée par Simon Meagher.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Rapport des partenaires**8.1 Représentant de l'OPP**

L'OPP était mobilisé pour appuyer l'équipe-école lors de la réouverture probable de l'école.

8.2 Rapport du représentant au comité de parents

Rencontre du comité de parents le 5 mai dernier en visioconférence. Une présentation de la situation a été faite par M. Gendron, DG de la CSDM. Nous avons aussi discuté de la nouvelle gouvernance. Le nouveau CA de la CSDM devait être élu le 15 juin 2020. À cause de la situation actuelle, ça ne sera pas le cas. Il y a donc eu élection d'un comité consultatif qui épaulera le DG dans ses décisions le temps de l'élection du CA plus tard. À noter que le poste représentant des postes est vacant par contestation de la démarche.

9. Point d'information**9.1 Calendrier scolaire 2020-2021**

Présentation du calendrier scolaire de 2020-2021. Un commentaire à l'égard que la rencontre de parents pour le 2e bulletin se fasse juste avant la semaine de relâche ne permet pas de faire les suivis adéquats auprès des enfants. Cette rencontre pourrait être faite la semaine précédente.

Un autre commentaire soutient que l'écart entre le début et la fin de la 2^e étape est déjà très court et que les rencontres avant la semaine de relâche permettent de compléter cette étape avant de décrocher. Donc, que ces rencontres sont donc correctement placées dans le calendrier.

9.2 Horaire rentrée progressive.

Présentation de l'horaire de rentrée progressive pour le préscolaire.

9.3 Travaux suivis

Les travaux de la cour d'école ont débuté : YAHOU ! Ça augmente les chances que la cour d'école soit terminée pour la rentrée.

Pour les travaux au sous-sol, c'est presque terminé. On nous expliquera la disposition prochainement.

10. Varia

10.1 Suivi dossier COVID-19 et questions des membres.

Échange entre les membres sur la situation.

11. Levée de l'assemblée à 21h10.

Secrétaire (Julie Larose)

Présidente (Véronique Bussières)